



Compte rendu de réunion le Mardi 14 Janvier 2025

La réunion a eu lieu au Stand de Tir de la Chapelle st Mesmin, Chemin de Fourneaux 45380 La chapelle Saint Mesmin.

Membres présents : BROSSE André, BROSSIER Thomas, CLAIRET Bernard, DEMANGEOT Gilbert, DESTREZ Alain, EDINE Sylvain, HENault Thierry, HIAUX Marcel, LANSON Sylvie, MERGAULT Jean-Louis, MICHOUX Hallyne, PAVANELLO Thierry, PELTIER Jean-Luc, POITOU Michel, REBOLD Laurent, TORNETTO Nathalie, VILLERMET Laurent.

Membres Excusés : COURTOIS Liliane, TOUZEAU Phillipe.

Ordre du jour

- Site internet du CDTL
- Informations comptables
- Formations
- Point sur la saison hiver
- Calendrier été
- Divers

1. Présentation du site internet.

Présentation de l'organigramme du Comité. La décision a été prise de ne pas mettre de trombinoscope par souci de droit à l'image.

L'organigramme est à retrouver sur le site du CDTL dans l'onglet « Comité ».

Présentation de la carte des Clubs. Le département du Loiret regroupe 21 clubs qui permettent de pratiquer le tir sportif de loisirs ou de compétition.

En complément du lien de la FFTir, une carte a été créée.

Celle-ci permet une meilleure lisibilité et une accessibilité simplifiée pour les novices souhaitant trouver un club près de leur domicile.

Tous les clubs sont à retrouver sur le site du CDTL dans l'onglet « Club ».

Lien site CDTL 45 : <https://fftir-cd45.fr/fr/>

2. Informations comptables.

Basicompta : C'est un logiciel d'aide aux trésoriers en lien avec le CDOS du Loiret de type plateforme Internet.

André a créé un plan comptable en fonction de nos besoins et a pu se former en ligne directement sur la plateforme pour un montant de 15€.

Basicompta a une cotisation annuelle de 65€ via HelloAsso.

Changement de banque : Après une mauvaise expérience avec le Crédit Agricole, le comité a décidé de changer de banque pour aller au Crédit Mutuel.

De ce fait, les clubs doivent prendre en compte le nouveau RIB.

Un mail de rappel a été transmis par André en date du 8 janvier 2025.

Il est demandé d'envoyer les factures au trésorier directement via le mail suivant : andre.brosse@outlook.com

Subvention Régionale : Elle a été accordée à hauteur de 40% sur un total de 4700€ pour les 2 projets : 3 tables 3x20 et 2 gongs TAR.

Le dossier a été déposé et en attente de la validation par la commission de la Région.

Commandes groupées : il est validé que le comité éditera les factures à la réception des commandes par les clubs.

Championnat Régional Cible Mobile 10m

Pour ce championnat, la Gestion Sportive de la ligue a décidé d'envoyer les tireurs de la Berrichonne à Chalon-sur-Saône, hors ligue, sans leur demander leur avis dans une optique d'économie.

Pour information, un championnat à domicile coûte 300 euros à La Berrichonne Aujourd'hui, avec factures à l'appui, cela fait un total de 1304€ hors engagement.

✚ 6 tireurs sont partis avec 2 voitures ce qui a engendré des frais au club pour des chambres d'hôtel, des repas, péage et carburant.

La Ligue du Centre accorde une subvention de 500 euros pour pallier à une partie de ces frais. « Au regard du budget dépensé pour faire des « économies ». Cette situation ne se reproduira pas dans la Ligue. » Sylvie Lanson (Pdte Ligue et membre du CDTL)

Nathalie a rappelé les missions du CDTL envers les clubs et cette aide reste exceptionnelle et unique.

Le Comité valide une compensation pour le déport de la compétition et en contrepartie, il participe à hauteur de 416€ (péage et indemnités kilométriques).

3. Formations.

Le projet est présenté par Michel, pistoler, et Laurent, carabinier.

Michel propose de contacter les Présidents de Clubs afin de connaître leurs doléances pour leurs tireurs débutants ou non.

Une liste sera transmise pour permettre de connaître les besoins de chacun.

- Formation à la journée ou demi-journée pour les tireurs débutants.
- Formation en journée ou demi-journée pour les compétiteurs débutants.
- Formation avec des intervenants extérieurs pour les compétiteurs avérés
- Formation sur la sécurité et les bases du tir.
- Intervention sur des événements pour promouvoir le tir.

- Aider au passage des cibles couleurs sous forme de stage.
- Créer des stages mutualisés en dehors des clubs (thèmes à définir)
- Construire une formation avec le président de club.

Cibles Couleurs : Il est demandé de faire le point sur les clubs non labellisés et leur proposer de le faire via le site <https://ciblescouleurs.fftir.org/cibles-couleurs/nous-rejoindre/>

4. Point sur la saison d'hiver.

Suite à la préparation des cartons pour la saison hiver, le comité va se renseigner pour l'achat de cartons non numérotés, moins coûteux, pour les essais.

Il a été décidé de ne pas acheter d'ordinateur pour le classement des critères car actuellement il y a une bonne organisation.

Depuis 2012, il n'y a pas eu de mise à jour du règlement des compétitions.

Thomas et Jean-Louis l'ont revue et prochainement, vous allez la retrouver sur le site du CDTL dans l'onglet « Règlement ».

5. Calendrier été.

Pour les Armes anciennes et le TAR il n'y aura pas d'utilisation d'Isis web dû à la complexité des inscriptions. Thomas va faire une information en ce sens.

Les Cibles Couleurs vont être réalisées en 2 temps comme la saison passée.

- Février 2025 à Mareau (blanches)
- Mai 2025 à St Denis en Val (autres grades)

La Présidente,
Nathalie Tornetto

